

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 10 MARS 2014

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 04/03/2014

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 17/03/2014

Délibération n° D-2014-58

Tarifs 2014 - Centre de rencontre et de communication de
Noron -
complément à la délibération n°2013-544
du 20 décembre 2013

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicole GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Delphine PAGE

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Maryvonne ARDOUIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU

Excusés :

Madame Blanche BAMANA.

Direction Finances et Marchés publics

Tarifs 2014 - Centre de rencontre et de communication de Noron - complément à la délibération n°2013-544 du 20 décembre 2013

Madame Pilar BAUDIN, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Lors de sa séance du 20 décembre 2013, le Conseil municipal a adopté les tarifs municipaux pour l'année 2014.

Les tarifs correspondants au Centre de rencontre et de communication en moyenne configuration sans cloisonnement ne figuraient pas dans le tableau présenté.

Il convient de compléter la délibération n°2013-544 et d'adopter pour 2014 les tarifs conformément à l'annexe jointe.

Ces tarifs relèvent du budget principal. Ils ont été calculés en fonction d'un taux moyen d'augmentation de 1,8 %.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- adopter les tarifs « forfait dôme et salles – Marais, Biefs et Rigole – moyenne configuration sans cloisonnement » pour le Centre de rencontre et de communication, présentés dans le tableau annexé.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort,
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Pilar BAUDIN